

La porte n'avait été entrebâillée qu'un moment et les jeunes malfaiteurs avaient eu le temps d'apercevoir un homme à la barbe rousse, au regard faux, le corps couvert d'une houppelande et une lampe fumeuse à la main.

Jugant par cette pitouise apparence qu'ils allaient avoir affaire à quelque suppôt de l'enfer ils frappèrent discrètement à la porte.

Qui est là ? dit une voix glapissante comme celle d'un chacal.

Ami, répondirent-ils. Le Juif, car c'en était un de la plus mauvaise espèce, le Juif, dis-je, entrouvrit la porte; tous deux entrèrent.

Ils ne virent dans le petit bouge qui servait de salle d'entrée qu'une chaise longue et une table vermoulue sur laquelle le vieillard posa sa lampe fumouse.

—Qu'y a-t-il à votre service ? mes bons amis, dit-il d'une voix mielleuse et hypocrite, ses mains crochues et sa physionomie repoussante lui donnaient l'air d'une hyène.

—Nous sommes, dirent-ils, deux amis ou plutôt deux frères, qui ayant été plus d'une fois mystifiés par une seule et même personne désiraient se venger de la manière la plus prompte et la plus secrète possible.

—Je puis vous servir à souhait mes lurons, dit-il, en entrouvrant de ses doigts crochus la porte d'une chambre où se trouvaient des flacons et des dames-jeannes de différentes grandeurs. —J'ai dit-il dans ses flacons, des poisons les plus violents et dans ces dames-jeannes des petits amours de serpents de l'espèce la plus vomiteuse. Le choix des deux amis tomba sur une vipère noire d'une longueur et d'une grosseur effrayante.

Ils laissèrent quelques pièces d'or en échange et partirent joyeux et contents de leur découverte.

Le lendemain ils achetaient une échelle de corde et différens instrumens nécessaires au projet qu'ils méditaient, et le soir même nous avons vu le pèlerin s'introduire au château.

Arthur et Cécile avaient un enfant; c'était une petite fille de six mois, blanche et rose; belle comme les anges et fine comme les amours. On la laissait sans défiance dans une chambre située à côté de celle du pèlerin.

Co fut sur cette innocente enfant que les deux coupables résolurent d'exécuter leur projet de vengeance.

Nous avons vu le soir même Léon faire son entrée au château. Grâce à sa barbe postiche, à une énorme perruque grise; grâce à ses lunettes et à son costume de moine Arthur et sa femme ne le reconnurent pas.

Le lendemain il passa une partie de la journée à la chapelle sous prétexte de satisfaire sa dévotion. Il mangea quelques légumes et avala quelques gorgées d'eau afin d'éviter de manger à la table commune de peur d'être reconnu.

Le deuxième jour, il sortit vers le soir mais il rentra aussitôt. Il avait été avortir son ami qui tout était prêt pour la vengeance.

A continuer.

Pour vos robes,
allez.
Pour vos chapeaux,
allez.
Pour vos habillemens,
allez

AU CHAT

—17 RUE ST. JOSEPH 17—
près de la rue McGill.

LE VRAI CANARD.

MONTREAL 4^e JUIN 1881.

CONDITIONS:

L'abonnement pour un an est de 50 centins payables d'avance, pour 6 mois 25 centins.

Le *Vrai Canard* se vend 3 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordés aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

Les frais de Poste sont à la charge des Editeurs. *Greenbacks* reçus au pair.

Adresse:

H. BERTHELOT & Cie,

Bureau: 25, RUE STE-THERESE

En face de l'Hôtel du Canada

Boite 2144 P. O. Montréal.

DEPECHE PAR LE CABLE.

(Service spécial au *Vrai Canard*)

Londres 1 mai 1881.

Johnny est arrivé ici par le steamer *Parisian* et a eu entrevue avec Mme Victoire. Celle-ci lui a dit: J'ai envoyé le sirage que Langovin me demandait depuis si longtemps. Le fait de me demander ça si souvent m'a paru si Michel que je lui ai envoyé l'ordre de St-Michel.

En réponse à une question qui lui a été faite par Johnny au sujet du retour de Mme Delorme Mme Victoire s'est exprimée comme suit:

—La pauvre enfant continue d'être ben chétio. Elle a des picossements dans le rinqier et elle se sent le cœur comme dans l'huile. Elle a perdu l'appétit complètement. Son estomac est devenu tellement délicat qu'il ne garde presque rien. Le docteur lui dit de prendre des tisanes d'herbe à chat, et ça ne lui fait pas grand chose. Elle devait faire son paquet vers le premier de mai pour s'en retourner à Bytown, mais comme elle n'aime pas les façons des petits farauds de lâbas et il fait un temps trop mucre pour sa santé au Canada, je crois qu'elle aura autant qu'elle de ne plus penser à retourner par chez vous.

Rome 10^r mai 1881.

—A une réunion du Sacré Collège de la propagande tenue hier soir le Cardinal C. Forza a communiqué à ses collègues une copie de *Monde*, journal publié à Montréal et contenant de longs articles

contre l'établissement d'une succursale de l'université Laval à Montréal.

Il donna ensuite lecture d'une lettre de M. J. L. Archambault, avocat de l'Université Victoria, disant qu'il est sur le point de s'embarquer pour la ville Eternelle avec tous les mémoires des dossiers et tout l'agrès de cette grande question qui devait être soumise à la Propagande.

A la lecture de cette lettre les cardinaux furent terrifiés en songeant qu'on allait les saisir de cette question pendant les chaleurs de la canicule.

Le président proposa et il fut résolu que tous les membres de la Propagande demanderaient un congé de six mois afin d'éviter la calamité qui les menace.

Le St. Siège a accordé le congé demandé ce matin et le secrétaire de la propagande a reçu instruction d'envoyer aux avocats des deux universités une copie de l'encyclique. *Ut non baderemus nos.*

Ainsi il est décidé que Rome sous aucun prétexte ne se laissera achaler par les canayens avant la Toussaint.

On a fait beaucoup de bruit dans les grande journaux à propos des manifestations extraordinaires de l'esprit malin dans la maison d'un nommé Perrault de St. Hubert. Un reporter du *Vrai Canard* s'est transporté sur les lieux et a recueilli les meilleurs témoignages parmi les gens de la localité.

Tous les phénomènes dans la maison ont été produits par la petite fille Ernestine qui tombe de son Jack. Quelques commères ont prétendu qu'elle avait lu le PETIT ALBERT, M. Duquette de Québec, l'auteur du livre en question, dit qu'il n'y a rien de diabolique dans les secrets qu'il livre au public pour acquérir un trésor.

Nous avons constaté que lorsque les meubles sont bousculés dans son appartement, ce n'est qu'après que la petite fille en soit sortie. Voilà la vérité vraie sur le cas de St. Hubert.

Fumez le cigare la Crème de la Crème, fabriqué chez J. M. Fortier, 333, rue St. Paul.

UNE SEANCE ORAGEUSE.

Le baromètre est à l'orage dans la capitale provinciale.

La semaine dernière le ministre Chapleau a tâté un peu de l'Anglais. Robertson, Lynch, Flynn et Wurtele se tiennent les oreilles dans le crin et d'un jour à l'autre nous pourrions nous attendre à une explosion de leurs colères concentrées.

Aujourd'hui l'horizon politique se rembrunit à Québec et nous pourrions finir par avoir des élections générales dont l'effet serait de décheniller le parti conservateur.

En attendant il y a beaucoup de mic-mac dans le cabinet et chaque séance de l'exécutif est une plus orageuse.

Un de nos reporters a réussi à se faufiler dans la salle où le ministère était au complet lundi

dernier et a entendu les délibérations de ministres.

Le docteur Ross ouvrit la séance et demanda que la discussion se fit avec calme et courtoisie entre les ministres canayens et leurs collègues anglais.

M. ROBERTSON. — Je veux qu'il soit bien compris une fois pour toutes que je n'entends qu'aucun de vous ne se lève en chambre pour dire qu'il y a de la canaille parmi mes compatriotes. Irvine dans son petit doigt a plus d'honnêteté que toute votre potée ensemble.

M. CHAPLEAU. — Tu es une véritable soupe au lait, tu te montes pour rien du tout.

ROBERTSON. — Si la soupe au lait se monte elle pourrait bien tourner. Fais attention à ce que tu vas nous dire à l'avenir.

M. PAQUET. — Il faut être de bon compte, messieurs les Anglais. Vous vous êtes ligüés ensemble pour blanchir Irvine dans son affaire de \$1,000. Maintenant on vous a laisse vos coudées franches. Les ministres canayens n'ont pas résigné parcequ'ils vous avez voté pour justifier Irvine. Aujourd'hui je propose que l'on soumette à la chambre une résolution à l'effet de faire de moi un petit saint en disant que j'ai reçu mes \$1,000 tout aussi honnêtement que M. Irvine a reçu ses \$1,000.

LYNCH. — By Jove! Ça c'est trop fort. Hold on! Hold on. Tu poigneras pas les Anglais comme ça.

CHAPLEAU. — Voyons, soyons un peu calme. Après tout Paquet n'a pas plus fait que les autres ministres dans l'affaire du Crédit Foncier. Tous et chacun de nous nous toucherons après la session la somme de \$14,000.

M. FLYNN. — Aoh! By the by. Ça ne sera pas mal du tout. Avez-vous l'argent sur le pouce?

M. LORANGER. — Ça viendra! Ça viendra, mais il faut que tous les amis anglais se montrent bons gergons.

M. ROBERTSON. — Moi, je dis que Paquette peut se touter le pouce. Jamais, je ne voterai pour le clairer de cette affaire-là. Ah! si je n'avais pas préparé mon petit budget, je flanquerais la concerne là. J'en ai pardessus le menton de tous vos tripotagos.

M. CHAPLEAU. — No fais donc pas de bêtises, je t'en prie. Aie donc un peu de bons sens. On peut faire beaucoup pour toi. On verra le chemin de fer du Nord, on touchera un joli pourboire dans le tunnel de Montréal. Tu n'auras qu'à nous laisser tirer les marrons du feu et tu auras ta part comme les autres.

M. ROBERTSON. — Pas d'affaire. Ma résolution est bien arrêtée. Je veux des *better terms* pour les Anglais sinon je me retire des affaires.

PAQUET. — Attention! Les rouges n'attendent que cette occasion pour regimper au pouvoir.

CHAPLEAU. — On est canayon avant tout. Si messieurs les Anglais ne sont pas satisfaits, on se passera d'eux. Il ne manque pas de canayens qui aspirent à devenir ministres. Tiens j'ai Mathieu, Champagne, Taillon, qui sont à ma disposition. Allons, messieurs,